

Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner ici.



ASSOCIATION

Participez à nos séances d'information de cet automne !

Rendre ma commune plus attractive et visible en tant qu'employeur

11 octobre 2023 / 19h-20h30 / Bussigny

Soirée animée par l'UCV ainsi que par des professionnelles du monde des ressources humaines et de la communication.

Face à la pénurie de personnel générale et plus particulièrement aux difficultés de recrutement des communes, il est aujourd'hui nécessaire de rendre sa commune attractive et visible en tant qu'employeur. Une des possibilités est le développement de ce qu'on appelle "la marque employeur", ce qui consiste à réaliser du "marketing RH".

L'objectif de cette soirée d'information est de sensibiliser les communes à cette problématique de difficulté de recrutement de personnel qui prend de plus en plus d'ampleur. Elle vise aussi et notamment à expliquer ce qu'est une "marque employeur" et quels sont les leviers en termes de ressources humaines et de communication qu'il est nécessaire d'activer pour la mettre en place. Les présentations seront agrémentées d'exemples, notamment de celui du CHUV qui a développé une marque employeur.

Programme

- Introduction par l'UCV : Constats et nécessité d'être visible et attractif comme employeur pour recruter et fidéliser ses employé es (5 min.)
- Marque employeur : un outil pour les ressources humaines..., par Magali Fischer (30 min.)
- ...mais aussi de marketing RH et de communication institutionnelle (exemple du CHUV), par Fabienne Pini Schorderet (30 min.)
- Questions / Discussion ouverte (20 min.)
- Conclusion (5 min.)

Intervenantes

- Magali Fischer, Consultante en ressources humaines. Madame Fischer collabore avec de nombreuses communes vaudoises notamment lorsqu'elles cherchent à recruter du personnel communal.
- Fabienne Pini Schorderet, Responsable communication au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Madame Pini Schorderet est notamment en charge au CHUV de la communication de la Direction des ressources humaines ainsi que de la marque employeur.

Public cible

Cette séance d'information s'adresse à la fois aux employé·es des communes mais aux élu·es, notamment celles et ceux en charge des ressources humaines ou de la communication, lesquel·les pourraient donner l'impulsion de créer une marque employeur au sein de leur commune.



Partenaires de l'événement

Cette soirée d'information est réalisée avec le partenariat de :

- L'association des responsables RH des villes vaudoises (ARRHVV) (Présidence : Cindy Vallone)
- L'association des chargés de communication de communes romandes (A3C-Romandie) (Présidence : Laure Piaget et Alexandre Brodard)

Participation gratuite sur inscription: ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/2023-10-11

Intelligence artificielle et communes vaudoises

15 novembre 2023 / 19h-21h / Orbe

Soirée animée par l'UCV ainsi que par plusieurs professionnels du monde du numérique et de l'intelligence artificielle.

Les débats sur la menace ou, au contraire, l'opportunité que représente l'intelligence artificielle (IA) ne cessent d'alimenter les médias et les conversations quotidiennes de tout un chacun. Une chose est sûre, le développement d'outils d'IA ne fait que commencer et chacun e sera tôt ou tard amené e à utiliser ces outils donc autant apprivoiser ces derniers le plus tôt possible.

L'objectif de cette soirée d'information est de présenter quelques exemples d'utilisation possible des outils d'IA par les communes vaudoises. Cette conférence mettra aussi en avant les questions que les communes doivent se poser si elles envisagent d'utiliser de l'utiliser. Mais que votre commune envisage ou non de faire appel à l'IA, cette soirée d'information est un bon moyen de se renseigner sur le sujet et de découvrir ce qu'il est actuellement possible de réaliser grâce à elle dans le contexte communal.

Programme

- Introduction par l'UCV
- Utiliser des outils construits sur des algorithmes dans le contexte communal : exemples concrets (prise de PV, résumé de séances, recherche de pratiques des autres communes, etc.), par Jehan Laliberté
- Les questions éthiques qu'une commune doit se poser lors de l'utilisation d'outils d'IA, par Johan Rochel
- Les réflexions d'Yverdon-les-Bains quant à une éventuelle implémentation de tels instruments dans sa commune, par Anne Rizzoli
- Questions / Discussion ouverte
- Conclusion

Intervenants

- Jehan Laliberté, Responsbale Digitalizers Neuchâtel. Monsieur Laliberté explore les outils d'intelligence artificielle comme ChatGPT pour améliorer l'efficacité et la créativité dans notre travail quotidien. Il partage chaque semaine sur LinkedIn ses découvertes, des conseils, des outils ou encore des ressources.
- Johan Rochel, co-direcetur d'ethix Laboratoire d'éthique de l'innovation et chercheur au Collège des Humanités de l'EPFL. A travers ses travaux académiques et ses activités de conseil aux entreprises et aux collectivités publiques, le docteur Rochel cherche à identifier les contours



d'une utilisation responsable des technologies numériques. Avec ethix, il a réalisé plusieurs projets sur l'éthique du numérique pour les villes et les cantons. Il est un des formateurs du Centre de formation de l'UCV (formation Gouvernance des données et stratégie numérique).

• Anne Rizzoli, secrétaire municipale adjointe à Yverdon-les-Bains et future cheffe du service dédié à la transformation numérique de la ville (au 1^{er} janvier 2024).

Public cible

Cette séance d'information s'adresse à la fois aux employé es des communes mais aussi aux élu es s'intéressant aux possibles utilisations de l'intelligence artificielle dans leur travail quotidien.

Participation gratuite sur inscription: ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/2023-11-15

Magazine Point CommUNE!

Le dernier numéro vient de sortir, il est consacré au soleil. Si le soleil représente un véritable défi pour les communes, il leur offre aussi des opportunités.

Lecture en ligne sur ucv.ch/pointcommune

L'utilisation des armoiries communales

Découvrez dans cette courte vidéo qui peut utiliser les armoiries communales, quelle est la règlementation en vigueur, la différence avec le logo communal et d'autres informations utiles!

Voir la vidéo : ucv.ch/formations/tutoriels-de-formation#c8438



Nouvelle Loi sur l'énergie

Le Conseil d'Etat a mis en consultation le 21 août dernier un projet de révision de la loi sur l'énergie. Les communes vaudoises sont touchées par cette révision législative à plusieurs titres.

Le canton de Vaud doit atteindre la neutralité carbone en 2050. Cet objectif nécessite une transition énergétique ambitieuse. Le projet de loi propose des instruments et des conditions-cadres permettant de développer les énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétiques et d'encourager la sobriété énergétique tout en renforçant l'indépendance énergétique du canton de Vaud.

Les éléments de cette révision législative qui touchent particulièrement les communes sont :

 A titre d'exemplarité; outre le fait que les communes sont encouragées, avec l'aide de l'Etat, à l'élaboration d'un plan énergétique ou climatique, les communes sont aussi encouragées à respecter les exigences que se fixe l'Etat sur les bâtiments dont il est propriétaire, les communes pouvant édicter des exigences plus ambitieuses;



- En tant qu'autorité délivrant les autorisations de construire, les communes devront contrôler le respect de la Loi sur l'énergie dans le cadre des permis de construire ou d'habiter délivrés. Elles seraient ainsi compétentes pour autoriser les dérogations aux exigences de la Loi sur l'énergie et de son règlement d'application (art. 8). La capacité d'accorder des dérogations est une nouvelle compétence pour les communes qui permettrait notamment d'appliquer le principe de proportionnalité au plus près du terrain;
- En tant que propriétaires fonciers, les communes seront soumises aux mêmes obligations que les autres propriétaires fonciers, leurs bâtiments pouvant faire l'objet de subventions du Programme Bâtiments. L'exposé des motifs évalue à environ 700 à 800 bâtiments communaux qui devraient probablement être assainis selon les nouvelles normes et environ à 2'500 bâtiments communaux actuellement chauffés aux énergies fossiles qui devraient passer aux énergies renouvelables.

Retrouvez également dans le dernier numéro de *Point CommUNE !*, une interview de M. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat et Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, sur les raisons de cette refonte et son impact sur les communes.

Le délai de consultation se termine le 21 novembre 2023. Le Canton organise quatre séances d'information publiques auxquelles l'UCV encourage vivement les représentants communaux à se rendre.

Par ailleurs, les communes sont invitées à nous faire parvenir leurs remarques sur cette révision législative à l'adresse conseils@ucv.ch. L'UCV se chargera de consolider les réponses des communes dans les différents documents de consultation afin de remplir sa mission, soit celle de faire entendre la voix des communes et défendre leurs intérêts.



EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

Accueil parascolaire

Dans sa séance du 29 août, le Grand Conseil a accepté le rapport de la commission à propos du postulat "Faciliter la formation de personnel encadrant local pour l'accueil parascolaire". Ce rapport contient des informations utiles aux communes tel qu'un état des lieux quant à l'accueil parascolaire primaire dans le canton et la mention des opportunités de formation dans le domaine.

Consulter le rapport : vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/seances-du-grand-conseil/point-seance/id/1cd4483e-4e71-48e0-b9c9-debb31e8c5d7/meeting/1019537



FORMATIONS

Prochaines formations

• Aménagement du territoire – 2 novembre à Jongny



- Analyse et planifications financières 9 novembre à Jongny
- Communes et médias, mode d'emploi 16 novembre à Jongny

Voir le programme de toutes les formations sur ucv.ch/formations.